

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 221

Artikel: Télévision et armée : à refaire!

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN MARGE DE L'ÉDITORIAL

CICR : épuration ou renouvellement

En ce qui concerne la réorganisation du CICR, plusieurs problèmes sont à l'ordre du jour : a) la démission en bloc de tous les membres du Comité (trop âgés, insuffisants, etc.) ; à ce sujet, une idée du professeur Jacques Freymond consisterait à réunir les délégués (et anciens délégués) — médecins du CICR en une sorte de conférence constituante, et à les charger de définir les responsabilités et la fonction de membre du Comité et de préciser ce que l'on est en droit d'attendre de lui ; la même conférence présenterait également des propositions pour un renouvellement complet du Comité. (Dans la mesure où les médecins sont généralement reconnus comme une autorité neutre, et dans celle où leur profession, exercée au titre de délégués, le plonge au cœur même de l'action du CICR sur le terrain et des problèmes pratiques qui se posent à lui cons-

tamment, l'idée du professeur Freymond est loin d'être déplacée.)

b) l'internationalisation du CICR ; de plus en plus, on fait valoir qu'une organisation qui n'est pas seulement exclusivement suisse, mais qui recrute la plupart de ses membres par coopération (ce qui n'est pas un mauvais système en soi) parmi quelques vieilles familles de Genève, n'est plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui ; il s'agirait donc d'internationaliser le CICR, de l'ouvrir notamment aux Nordiques, qui se sont montrés particulièrement actifs dans le domaine humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ces changements fondamentaux sont probablement nécessaires et présentent même peut-être un caractère d'urgence. Mais on voit mal le Comité actuel faire en quelque sorte un saut dans le vide, en démissionnant en bloc d'un instant à l'autre, ou en s'internationalisant, sans s'être assuré de la solidité de certaines garanties. Les changements radicaux et indispensables à opérer ne pourront venir qu'après la désignation d'un nouveau président capable de les imposer.

Radio romande: on prend les mêmes et on recommence !

Concluant notre analyse des dernières nominations à la Radio romande (DP 212), nous insistions sur l'importance de l'assainissement du climat quotidien dans les studios de La Sallaz. La volonté d'ouverture des responsables de la station allait se marquer, disions-nous, lors des rocafè importantes dans la rédaction rendues nécessaires par les promotions MM. Nicod et Vallotton.

Or les têtes de la Société romande de radio et télévision (SRTR) n'ont, semble-t-il, rien appris des derniers remous. A peine le très radical Bernard Nicod est-il nommé, que l'on pense à Michel Margot, l'actuel correspondant de Berne de la radio, pour devenir chef des informations. Le moins que l'on puisse dire est que l'on construit

une équipe homogène : M. Margot, dont on connaît du reste les ambitions depuis quelques semaines, n'avait-il pas posé sa candidature, il y a peu, pour le poste de secrétaire du Parti radical suisse ?

Décidément, la réorganisation de la radio et de la télévision est fort utile à la droite qui ne met pas de gants pour placer ses hommes. Après la nomination de l'ancien chef du service de presse de l'Union démocratique du centre au poste de rédacteur parlementaire de la TV alémanique, voilà encore un pion placé sur l'échiquier des médias. Les journalistes de la radio et de la télévision réagiront-ils ou se contenteront-ils de subir cette « normalisation » ?

Télévision et armée : à refaire !

Les deux émissions que la Télévision romande a consacrées à l'Armée suisse auront probablement déçu les amateurs de terribles simplifications. Ni machination gauchiste, ni apologie militariste. Mais une grisaille — en couleurs — bien à l'image de la vie militaire traditionnelle, et une totale confusion de propos ; celle qui s'installe presque nécessairement dès lors que l'on parle de défense nationale. Bref, pas de quoi fouetter un commandant de corps, malgré la vivacité de certaines critiques, rien qui puisse enthousiasmer les nostalgiques de l'ordre nouveau dans le militarisme bâti de quelques officiers subalternes aux idées courtes.

Les armes nobles et les autres

Quant au citoyen non prévenu, l'uniforme dans le placard, les pantoufles devant le poste de télévision, il gardera l'impression d'une émission profondément ambiguë, malgré sa réussite technique, le soin apporté à sa préparation, le temps consacré à sa réalisation.

Ambiguité tout d'abord dans l'accent délibérément mis, lors du premier volet, sur les armes nobles — aviation, blindés, grenadiers-parachutistes, et même artillerie — au détriment de la piétaille, qui constitue encore près des trois quarts de notre corps de bataille. Au-delà des impératifs du spectacle, c'est un choix politique qui se reflète ici. Car, à plusieurs reprises, les officiers supérieurs interrogés ont mis l'accent sur la nécessité d'une armée moderne pour séduire une jeunesse élevée dans le culte de la technique. Comme si le problème numéro un de la défense nationale est d'abord celui de la technicité de l'armée.

Ambiguité ensuite, en raison de la prétention à vouloir toucher à tous les problèmes militaires, à

tous les aspects de la défense nationale. D'où ce puzzle d'interviews où se juxtaposent objection de conscience, armée de milice, problème d'autorité, démocratisation de la vie militaire, non-violence, problème d'armements et de doctrine. D'où ce débat final, réduit au minimum, où tous les sujets reviennent pêle-mêle, sans apporter de clarté supplémentaire.

Ambiguité enfin, dans la façon de concevoir le problème politique de la défense nationale. Car la question n'est pas qu'il y ait ou non des instructeurs socialistes ou que les officiers classent l'armée politiquement à droite, ni même que le chef d'Etat-major général soit plusieurs fois millionnaire. La vérité est sortie de la bouche d'un officier instructeur vaudois : c'est dans l'armée que cet ex-enseignant frustré a trouvé le lieu où il réalise pleinement son travail éducatif. Ce qui signifie, même en laissant de côté le dressage autoritaire de cette pédagogie, la naïve croyance en la nécessité, en la possibilité d'une armée idéologiquement unie. Et au-delà, l'illusion qu'il n'existe que des intérêts communs entre les citoyens, les autres ne pouvant être que trahisons envers la communauté nationale.

Le débat sur la défense nationale est difficile. Chaque citoyen, en qui sommeille un stratège autant qu'un éducateur, s'y sent invité. Il y apporte évidemment et ses points de vue subjectifs et ses ignorances dans lesquels volontairement on l'a élevé. Depuis longtemps, les partis politiques et le parlement, le Conseil fédéral lui-même, sauf en de grandes occasions, évitent de se saisir du sujet. Ce que souhaitent évidemment les cadres militaires et administratifs, même si les plus intelligents d'entre eux savent à quoi s'en tenir sur la conscience idéologique commune de l'armée. Révélatrices ont été à cet égard les déclarations du chef de l'Etat-major général sur l'emploi de la troupe pour le maintien de l'ordre. La volonté des chefs militaires de ne faire intervenir l'armée à l'intérieur qu'en toute dernière extrémité, au seuil de la guerre civile, n'est pas un

mensonge tactique, mais l'expression de leur crainte de voir se briser l'instrument militaire dans un emploi pour lequel il n'est pas fait.

Mais que les militaires le veuillent ou non, le débat sur le rôle politique de l'armée, sur la menace extérieure qui rôde autour de nous, sur la fin et les moyens de la défense nationale est maintenant sérieusement engagé. La détente internationale autant que la contestation culturelle et les tensions sociales remettent en cause un appareil militaire sans imagination ni panache. Les partis politiques, pour l'instant, se taisent ou balbutient. En revanche, la Ligue marxiste révolutionnaire analyse avec soin « l'armée et les tâches révolutionnaires » (« La Brèche », N°s 56 à 62), le groupe Hydra (« Pour une armée du peuple ») lance l'idée de comités de citoyens, qui devraient lutter pour la démocratisation de l'armée, tandis que le « Mouvement pour un service civil à la communauté » s'en prend au rôle politique de l'armée, et que Robert Junod, figure connue du pacifisme romand, s'interroge sur la « Défense totale... une erreur totale ? ».

Nécessité d'un débat politique

Comme le titrait la TV romande, le temps du doute a commencé pour l'armée. Preuve en est la répression, impitoyable autant que maladroite, menée au sein de l'armée contre toute politisation. Qu'il s'agisse d'interdire des pétitions, comme nous l'avons relevé à plusieurs reprises dans DP, ou, comme dans le 1^{er} Corps d'armée de campagne, de placer sous la surveillance du commandant de corps, les déclarations publiques des officiers sur la défense nationale. Ces mesures ne servent qu'à exciter les esprits et brouiller les cartes. Elles ne peuvent empêcher ce qui est juste et nécessaire, que la défense nationale soit l'objet d'un débat politique, au même titre que n'importe quel secteur de la vie publique. Et c'est peut-être un jour de ces prises de position et de ce débat — militaire autant que politique — dont la TV devra rendre compte en parlant de l'armée.

La Bundeswehr à Canossa

Formation politique ou endoctrinement accru ? En tout état de cause l'armée, dans l'Allemagne de Willy Brandt, décide d'ouvrir les yeux sur le monde : le ministre fédéral de la Défense, Georg Leber, vient de décréter un nouveau règlement de service central sous le titre « Formation politique dans la Bundeswehr ». Selon lui, la formation politique est la condition sine qua non de « l'obéissance par conviction » qu'exige la Bundeswehr pendant les quinze mois de service militaire que suivent des jeunes Allemands.

Au long de 60 cours, les recrues seront donc plongées dans un climat critique renouvelé, rendu nécessaire par trois facteurs, selon les initiateurs de la « réforme » de l'armée :

- les jeunes astreints au service militaire s'engagent aujourd'hui davantage dans la politique et adoptent une attitude plus critique à l'égard de l'Etat ;
- l'abandon de la confrontation des blocs militaires et les efforts de détente à l'échelle mondiale exigent davantage de connaissances politiques ;
- les méthodes d'enseignement ont passé de la transmission des connaissances à l'élaboration commune de thèses.

La fin du mutisme

La « Bundeswehr » va-t-elle à Canossa, ou cherche-t-elle un nouveau souffle ? Les commentaires de ce nouveau règlement de service n'éclairent guère l'observateur : selon ceux-ci, le soldat doit être informé sur les questions politiques, doit être en état d'apprécier la nécessité de défendre l'ordre fondamental démocratique, doit comprendre le rôle du soldat dans l'Etat et la société et prendre conscience de ses droits et de ses devoirs en tant que citoyen. Un tel ordre du jour a pourtant au moins l'avantage de trancher sur le mutisme organisé et traditionnel sous l'uniforme. Toute allusion à des casquettes helvétiques ne serait évidemment que pure coïncidence.